

NOTATION

Risque sur les petites entreprises : quel signalement envisager ?

NADINE LEVRATTO
Chargée de recherche CNRS
Université de Corse

La question de l'évaluation de la qualité des petites entreprises (PE) s'inscrit dans le droit fil des orientations du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans ce dispositif, les systèmes de notation interne (NI) des banques font l'objet d'une attention privilégiée ce qui soulève, d'une part, la question de la constitution des portefeuilles d'actifs et, d'autre part, l'évaluation du risque du portefeuille de crédits.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LE nouvel accord de Bâle sur les fonds propres établit la nécessité d'une évaluation de l'exposition des établissements bancaires au risque de crédit, afin d'ajuster le niveau global des fonds propres à l'exposition au risque. «*Toutes les banques, qu'elles utilisent des méthodologies de base ou avancées, doivent fournir aux superviseurs une estimation interne de la probabilité de défaut associée aux emprunteurs*» (extrait de la rubrique «Probabilité de défaut du lexique du Comité de Bâle»). Pour ce qui concerne l'exposition vis-à-vis de la petite clientèle, rappelons que le Comité propose une approche NI qui repose sur des critères visant à recouvrir des portefeuilles homogènes composés d'un grand nombre de prêts de faible valeur et présentant des caractéris-

tiques communes, pour lesquels le risque marginal d'exposition est limité.

Dans la mesure où les PE constituent une clientèle captive des établissements bancaires, la recherche de techniques d'appréciation des risques à court et long terme que leur financement fait encourir, se présente comme un point dur de la stratégie des banques. Dans ce contexte d'évaluation systématique des risques et dans un dispositif de type NI, il est légitime de s'attendre à une surévaluation de ceux portés par la clientèle des PE. Par conséquent, les déséconomies liées au traitement de dossiers de faibles montants mais nombreux ayant été maintes fois soulignées, il peut apparaître opportun de se pencher sur la possibilité de mise en place d'une méthode d'évaluation externe de cette classe d'emprunteurs. L'étude de l'émergence d'une structure intermédiaire spécifique, développant une compétence spécialisée et occupant une niche particulière du marché du crédit paraît, en effet, être la meilleure manière de concier-

lier les besoins de financement des PE, d'une part, et les attentes des banques en matière de sécurité, d'autre part. C'est une méthode de signalement que nous cherchons ici à valider.

LA MODALITÉ :
L'INTERMÉDIATION
INFORMATIONNELLE

D'un point de vue générique, la fonction d'intermédiation se caractérise par la mise en œuvre des connaissances, des savoir-faire, des méthodes, des techniques et des outils permettant de réaliser les échanges et l'ensemble des mises en relation qu'ils impliquent. Dans le cadre de l'activité économique, cette fonction d'intermédiation présente diverses formes (monétaire, politique, commerciale) mais l'enjeu pour le segment de la dette aux PE est celui de l'intermédiation informationnelle assurant la fluidité des échanges d'informations et de connaissances, c'est-à-dire permettant la circulation des flux informationnels. Celle-ci se caractérise donc par la mise en œuvre d'un processus continu de

Cet article est tiré de l'étude «L'évaluation des entreprises afin de faciliter l'accès au crédit : quelle intermédiation informationnelle» réalisée par TAC Consultant, sous la responsabilité scientifique de Nadine Levratto (CNRS) pour le compte du ministère de l'économie et des finances, secrétariat d'Etat aux PME, Direction des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, mai 2001.

transformation des connaissances et des informations génériques en outils opératoires et en solutions pour les acteurs économiques, ainsi que par la production en continu d'une vision d'ensemble (on pourrait parler d'une cartographie actualisée) de l'entreprise dans son environnement. En quoi une telle fonction serait-elle susceptible d'améliorer la capacité d'une PE à lever des fonds ?

L'engagement d'une relation de crédit nécessite, pour le prêteur, de disposer d'un mode d'évaluation et d'appréciation du risque, qu'on peut qualifier de risque d'entreprise pour, à la fois, le distinguer du risque de crédit bancaire et insister sur l'objet de cette relation qui est d'autoriser une création future de richesse. Ce risque d'entreprise regroupe deux volets :

- le risque de rupture financière, contrepartie de l'effort d'accumulation, qui requiert des financements, en particulier externes, et permet de gérer le risque de non-compétitivité en se donnant les moyens d'améliorer sa position concurrentielle ;
- le risque de perte de compétitivité, difficile à probabiliser, est assimilable à la contrepartie de la bonne santé financière au détriment éventuel de l'investissement, afin de restaurer ou de maintenir un certain niveau de solvabilité.

Si les agences de notation fournissent l'ensemble de ces renseignements, base des arbitrages de portefeuille et des décisions d'investissement, pour des entreprises cotées, la plupart des données relatives au risque de perte de compétitivité sont généralement exclues du champ d'analyse du risque de la PE. Leur mise à disposition représente cependant un véritable projet de recherche de poches de profitabilité pour les banques, et un enjeu pour le développement de ce segment du tissu industriel.

LE CONTENU : QUE SIGNALER ?

Si la qualité du projet importe au premier rang lorsqu'il s'agit de

traiter du risque de crédit, l'analyse du risque d'entreprise doit s'inscrire dans un référentiel plus large. L'évaluation proposée concerne donc la PE dans son ensemble. Mais que doit-on incorporer au signal pour satisfaire les attentes et besoins des partenaires :

- **la qualité du dossier** : d'une nature purement formelle, cette dimension traduit la capacité du chef d'entreprise à respecter des règles de présentation et à mettre en évidence les différentes facettes de son projet ;
- **la qualité de l'emprunteur** : obéissant quasiment à une logique de recruteur, le chargé de clientèle s'attend à trouver des renseignements sur l'expérience, les compétences, l'entourage, le statut et la personnalité de l'entrepreneur ;
- **la qualité du montage financier** : traditionnellement citée comme difficile à atteindre par les entrepreneurs, cette dimension s'apprécie notamment par la pré-

“ **L'engagement d'une relation de crédit nécessite, pour le prêteur, de disposer d'un mode d'évaluation et d'appréciation du risque.** ”

sence et la robustesse du plan de financement, par l'explicitation des besoins et par la présence de garanties disponibles ;

- **la qualité de la trajectoire de l'entreprise** : apprécié par des indicateurs disparates, cet élément est analysé grâce à des critères le plus souvent issus de l'expérience (évolution du secteur, connaissance du métier...).

Ces différents volets doivent pouvoir se retrouver dans le signal de qualité de l'entreprise. C'est à cette condition que la note contribuera à améliorer la communication entre l'entreprise et des tiers et permettra au chef d'entreprise d'acquérir une meilleure connais-

sance des caractéristiques de sa firme. Les usages multiples du signal soulèvent donc immédiatement la question de sa mise en œuvre.

LE SUPPORT :
COMMENT SIGNALER ?

La note proposée vise à évaluer la qualité d'une entreprise en fonction du couple produit/marché qui la caractérise. Pour atteindre cet objectif, nous préconisons la mise en place d'un contenu et d'une procédure normés en deux étapes.

■ La première étape est celle de l'identification des mondes de production auxquels appartiennent les PE à évaluer. Nous proposons de partir de la grille désormais bien établie de Salais et Storper d'après laquelle une entreprise, indépendamment de sa taille et de son activité, est susceptible de relever de l'une ou l'autre des quatre logiques suivantes :

- **Le monde interpersonnel** est celui des produits fabriqués selon des compétences et savoirs spécialisés propres à des personnes ou à des firmes données et accordés aux besoins de demandeurs spécifiés.

• **Le monde marchand** désigne des produits standardisés qui répondent à un moment donné à une demande particulière.

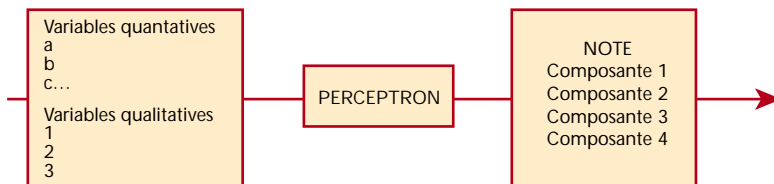
- **Le monde industriel** nous est familier comme étant celui de la production de masse destinée à des marchés étendus composés de demandeurs anonymes.

• **Le monde immatériel** recouvre la création de nouvelles technologies et familles de produits, depuis leur conception jusqu'à la définition des besoins qu'ils satisfont.

Le classement des entreprises et la mise en évidence des mondes sont réalisés en recourant à des méthodes de *datamining* dont les résultats sont confirmés à l'aide de méthodes de classement hiérarchique (*Ward et K-means*).

Risque et prudentiel

■ La seconde étape est celle du calcul et de l'interprétation de la note. Elle résulte de la mise en place d'un perceptron (réseau de neurone multi-couches permettant de relier une couche d'entrée à une couche de sorties de variables sans recourir à un modèle d'analyse théorique préalablement choisi). Après avoir choisi les variables cibles constitutives de la note, le perceptron permet de ramener à un cas connu toute entreprise demandant sa notation sur la base du raisonnement suivant :



La relation entre les variables d'entrée et les variables cibles ayant été déterminée par apprentissage, la disponibilité de variables d'état correspondant aux variables d'entrée de n'importe quelle entreprise permet de calculer la note qui peut alors revêtir l'allure d'une rosace d'aide à la décision (voir rosace ci-contre).

Différents niveaux d'information peuvent alors être envisagés :

- **global** : il s'agit d'une présentation synthétique de la qualité de l'entreprise, fondée sur la forme d'ensemble ou la surface de la rosace ;
- **catégoriel** : il repose sur l'analyse des écarts observables sur chaque curseur et permet de mettre en avant les points forts et les faiblesses de l'entreprise au regard de la norme caractéristique de son monde ;
- **détaillé** : chacune des variables étant représentative d'un ensemble de caractéristiques, on peut « remonter » vers les don-

nées de base pour déterminer l'origine des écarts et les actions à mettre en œuvre pour atteindre les standards du monde.

POSSÉDER DES OUTILS D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DÉBITEURS

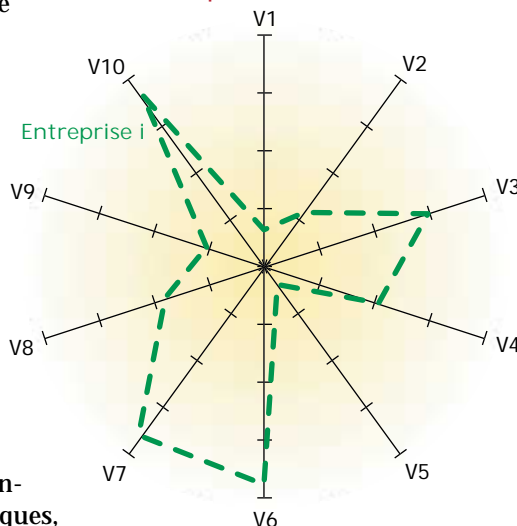
Dans un contexte économique mouvant où la prise de risque doit nécessairement faire l'objet de mesures de plus en plus précises afin de renforcer l'efficacité des opérations de couverture, il importe de posséder des outils d'éva-

luation de la qualité des débiteurs. Tel est l'enjeu associé au concept d'intermédiation informationnelle dans le domaine financier. A l'instar des organismes d'évaluation de la qualité dans le domaine de l'industrie ou des services, il apparaît que le signalement par un tiers recourant à une méthode connue, validée et contrôlée, peut contribuer à réduire l'incertitude perçue sur un marché et, en conséquence, en améliorer la fluidité. L'intérêt d'un tel schéma

dans un monde de PE a été établi. En effet, puisque le risque d'entreprise n'est pas entièrement contenu dans le risque de crédit, puisque l'évaluation ce dernier ne suffit pas à l'appréciation de la qualité des PE, puisque les petits montants dont ces entreprises ont besoin interdisent de procéder à des audits à la fois longs et coûteux et puisque le caractère auto-prédictif de la probabilité de faillite est aujourd'hui admis par les principaux opérateurs, il importe de doter le marché d'un système spécialisé dans le signalement de la petite clientèle entreprise.

Le marché d'un tel produit est potentiellement vaste. Entreprises à la recherche d'un outil de pilotage et d'un vecteur de communication avec leurs partenaires externes, organismes d'aide et de subvention auxquels se pose de plus en plus fréquemment la question de l'évaluation de l'impact des actions mises en œuvre et, enfin, banques et sociétés de garantie qui, à côté de l'analyse financière traditionnelle et des scores, peuvent trouver intérêt à disposer d'une méthode d'évaluation du risque d'entreprise. ■

Exemple de rosace



Bibliographie

- Bardos, M (2001) : Analyse discriminante, Dunod, Paris.
- Belletante, B. et N. Levratto (1995) : Le financement des PME : quels champs pour quels enjeux ?; *Revue Internationale PME*, vol. 8, n° 3-4.
- B. Belletante, N. Levratto, et B. Paraque (2001) : Diversité économique et mode de financement des PME, *L'Harmattan*, Paris.
- Combiér, J. et R. Blazy (1998) : La défaillance d'entreprises : causes économiques, traitement judiciaire et impact financier, *Economica*, Paris.
- Delbreil, M. et alii (2000) : Corporate finance in Europe from 1985 to 1996, *Comité Européen des Centrales de Bilans*.
- Levratto N. (2001) : Petites entreprises, diversité et mondes de production, *Revue Internationale PME*, à paraître.
- Paraque B. et alii (1996) : Marchés, organisation de la production et rentabilité, *Banque de France*, Les études de l'observatoire de l'entreprise, T96/03.
- R. Salais et M. Storper (1993) : Les mondes de production, Ed de l'École des Hautes études en sciences sociales, Paris.